

A&F HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 079 640 euros
Siège social : 5 rue Henri Raimondeau
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
851 451 278 RCS LA ROCHE SUR YON

Compte de résultat au 31 décembre 2023

Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Copie certifiée conforme,
La Gérance

DocuSigned by:
 *ALLAIN Anne*
EC85782A0D5D4CC...

DocuSigned by:
 *ALLAIN Frank*
62A632D5B306465...

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A&F HOLDING - SIREN : 851451278											
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2023	
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209	0	210			
Production vendue biens						215	0	214			
Production vendue services						217	0	218	204 000		
Production stockée								222			
Production immobilisée								224			
Subventions d'exploitation reçues								226			
Autres produits								230	5 353		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	209 353		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234			
Variation de stock (marchandises)								236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240			
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier			immobilier		242	6 004	
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243	290	244	290		
Rémunérations du personnel								250	186 104		
Charges sociales								252			
Dotations aux amortissements								254	325		
Dotations aux provisions								256			
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger					259		262	1		
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles					260					
Total des charges d'exploitation (II)								264	192 724		
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	16 629		
Produits financiers						(III)		280	259 093		
Produits exceptionnels						(IV)		290			
Charges financières						(V)		294	1 644		
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)					(VI)	347	300			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)						348				
Impôts sur les bénéfices						(VII)		306	5 487		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	268 590		
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2			312	268 590	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316				
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318	0			
	Provisions non déductibles						322	0			
	Impôts et taxes non déductibles						324	5 487			
	Divers dt intérêts excédentaires	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330				
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
Dédutions	Entreprise nouvelle	986		Zone franche urbaine	987				342		
	Reprise d'entreprise en difficulté	981		Jeune entreprise innovante	989						
	Zone restruct. défense	127		Zone revitalisation rurales	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser	991		Investissements outre mer	344						
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Zone de développement prioritaire	993						
	Bassins urbains à dynamiser – BUD	992									
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit				346			350	237 500	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641					
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990							
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649							
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	36 577	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)							356				
Déficits antérieurs reportables									360	0	
Résultat fiscal après imputation des déficits					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	36 577	372		

DÉTAIL DES DÉDUCTIONS DIVERSES	
Régime mère fille	237 500

A&F HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 079 640 euros
Siège social : 5 rue Henri Raimondeau
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
851 451 278 RCS LA ROCHE SUR YON

Bilan au 31 décembre 2023

Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Copie certifiée conforme,
La Gérance

DocuSigned by:
 ALLAIN Anne
EC85782A0D5D4CC...

DocuSigned by:
 ALLAIN Frank
62A632D5B306465...

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2023



N° 15948 * 05

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise A&F HOLDING - SIREN : 851451278					Néant ☐				
Durée de l'exercice en nombre de mois 12 Durée de l'exercice précédent 12									
					Exercice N clos le 31/12/2023				
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012					
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016					
	Immobilisations corporelles	028	17 313	030	480	16 832			
	Immobilisations financières (1)	040	1 180 640	042		1 180 640			
	TOTAL I (5)	044	1 197 953	048	480	1 197 472			
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052					
	Stocks marchandises	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070					
	Créances autres (3)	072	377 803	074		377 803			
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	181 189	086		181 189			
	Charges constatées d'avance	092		094					
	TOTAL II	096	558 992	098		558 992			
TOTAL GENERAL (I + II)					110	1 756 945	112	480	1 756 464
PASSIF					Exercice N NET				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel				120	1 079 640			
	Ecarts de réévaluation				124				
	Réserve légale				126	107 964			
	Réserves réglementées				130				
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...			131		214 375			
	Report à nouveau				134				
	Résultat de l'exercice				136	268 590			
	Subventions d'investissement				137				
	Provisions réglementées				140				
		TOTAL I			142	1 670 570			
Provisions pour risques et charges					TOTAL II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	56 572			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164				
	Fournisseurs et comptes rattachés				166	20 937			
	Autres dettes (dt cptes courants d'associés de l'exercice N			169	1 073	8 387			
	Produits constatés d'avance				174				
	TOTAL III			176	85 895				
TOTAL GENERAL (I + II + III)					180	1 756 464			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	28 382			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	16 013			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	10 193	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	0			

A&F HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 079 640 euros
Siège social : 5 rue Henri Raimondeau
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
851 451 278 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 268 590,45 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 268 590,45 €

– À titre de dividendes aux associés 107 964,00 €
soit 1,00 € par part

– Le solde en totalité au compte « autres réserves » 160 626,45 €
qui s'élève ainsi à 375 001,78 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 107 964,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

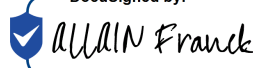
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

EC85782A0D5D4CC...

DocuSigned by:

62A632D5B306465...

A&F HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 079 640 euros
Siège social : 5 rue Henri Raimondeau
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
851 451 278 RCS LA ROCHE SUR YON

Annexe des comptes clos au 31 décembre 2023

Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Copie certifiée conforme,
La Gérance

DocuSigned by:
 *ALLAIN Anne*
EC85782A0D5D4CC...

DocuSigned by:
 *ALLAIN Frank*
62A632D5B306465...

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise A&F HOLDING - SIREN : 851451278										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460	1 300	462		464		466	1 300		
Autres immobilisations corporelles		470	0	472	16 013	474		476	16 013		
Immobilisations financières		480	1 180 640	482		484		486	1 180 640		
TOTAL		490	1 181 940	492	16 013	494		496	1 197 953		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497	0	498	0	499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502	0	504	0	506			
Terrains		510		512	0	514	0	516			
Constructions		520		522	0	524	0	526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532	0	534	0	536			
Installations générales, aménagements divers		540		542	0	544	0	546			
Matériel de transport		550	155	552	325	554	0	556	480		
Autres immobilisations corporelles		560	0	562	0	564	0	566	0		
TOTAL		570	155	572	325	574	0	576	480		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%		0%		
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise A&F HOLDING - SIREN : 851451278								Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681		683	
Autres immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales agencements aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
TOTAL à reporter								780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	40 800
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	944
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | A&F HOLDING - SIREN : 851451278 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	3
--	-----	---

Forme juridique	SAS	Dénomination	A&F LOCATIONS	% de détention	100
N° SIREN (si société établie en France)	853947877				
Adresse :	26 PLACE VIVI BURGAUD 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ FRANCE				
Forme juridique	SAS	Dénomination	IMMOPLUS OUEST	% de détention	100
N° SIREN (si société établie en France)	529210346				
Adresse :	26 PLACE VIVI BURGAUD 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ FRANCE				
Forme juridique	SAS	Dénomination	IMMOPLUS	% de détention	100
N° SIREN (si société établie en France)	885069161				
Adresse :	26 PLACE VIVI BURGAUD 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ FRANCE				
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :					
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :					

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

TYPE D'IMMOBILISATION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

• Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

• Frais de Recherche et Développement

- Comptabilisation en charges
Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

• Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

• Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

• Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

• Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

• Subventions

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

• Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

- **Frais d'augmentation du capital**

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.